



VOLLORE-VILLE

Bulletin Municipal



Bonne Année 2017

Décembre 2016

Le mot du Maire

C'est un bel été qui vient de s'écouler. Enfin, de passer très vite. Nos rencontres avec les commerçants et les hébergeurs nous confirment leurs satisfactions quant à la fréquentation estivale. Après un mois de septembre où l'été a fait semblant de résister, le mois d'octobre a coupé net cette impression de grande fréquentation.

Nos efforts sur le tourisme paient, il nous faudra travailler sur nos lieux exceptionnels :

- Le bourg, son patrimoine et le château ; La balade interne au bourg avec les monuments et les ruelles.
- L'accès au Chignore et à la Forêt Domaniale d'Ayguebonne. Un vrai paradis, avec un parcours fléché pour ses tourbières, la piste Badière, la Croix du Chignore ou la Pierre de l'Homme et sa Table d'Orientation du Chemin des Secrets d'Ayguebonne.
- Les gorges du Cros à ré-ouvrir.
- Les villages et le petit patrimoine à indiquer.
- Nos producteurs locaux.

Une étude sur la signalétique est en cours à la CCPC, sa mise en œuvre devra commencer dès le printemps avec des investissements programmés par les communes.

Nous aurons alors la joie d'afficher sur un panneau les trois étoiles obtenues pour le Camping de Montbartoux ainsi que le label environnemental clef verte. Encore des efforts payants! Tout projet utile au développement de notre commune doit - être étudié et lancé s'il est faisable !

La rentrée scolaire a eu lieu avec cinquante enfants. C'est l'effectif minimum pour trois classes et leur maintien est très fragile. Certains logements à louer ou à vendre ne sont pas occupés, n'hésitez pas à en faire la publicité. Toutes les familles avec enfants sont à accueillir à bras ouverts. D'autant plus que dès le début 2017, l'école numérique sera présente dans toutes les classes de la CCPC. Nos écoles seront enviées aux alentours. Parlons-en, mettons en valeur nos richesses !

Communes et Communauté de Communes travaillent pour les mêmes finalités : les services à la population, l'attractivité du territoire. Nous mesurons cette réalité avec les compétences précitées : le tourisme et l'école. Ouvrir des conflits entre ces deux collectivités, c'est se pénaliser. La fusion des Communautés en cours supprime quatre communautés pour en créer une seule. Nous serons parmi 30 communes et 38 000 habitants et devons exister. C'est en travaillant au sein de cette nouvelle collectivité, en aidant celle-ci à formuler ses projets et à les réaliser que nous existerons et serons reconnus.

C'est donc en voulant être résolument optimiste que je termine cette année 2016. Je vous donne rendez-vous le dimanche 8 janvier à 11 heure à l'Espace Chignore où avec le conseil municipal je serai heureux de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2017 et d'accueillir les nouveaux Vollorois arrivés en 2016.

Recevez dès aujourd'hui mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2017.

Bonne année !

Le logement

**Vous souhaitez...
... améliorer votre logement ?**

... adapter votre logement à la perte d'autonomie

... faire des travaux de rénovation thermique ?

... mettre en location un appartement vacant ?

... acheter et rénover votre première maison, dans le bourg ?

Economies d'énergie, adaptation au vieillissement, réhabilitation globale, etc.

**Propriétaires occupants, bailleurs,
pour bénéficier de
subventions, renseignez-vous auprès de
SOLIHA au
04 75 42 30 80**

ou lors des permanences, au
**Pôle Social de Courpière, place de la
Victoire (à côté de la bibliothèque)**

- 1^{er} mercredi/mois, de 15h00 à 17h00
- 3^{ème} mardi/mois, de 10h00 à 12h00
(sans rendez-vous)

Programme d'Intérêt Général (PIG)
de la Communauté de communes du Pays de Courpière

SOLIHA

La Communauté de communes du Pays de Courpière (CCPC) encourage l'amélioration de l'habitat privé depuis plus de 3 ans :

- soutien à 36 projets d'amélioration thermique entre 2013 à 2015, via l'octroi d'une prime de 500 €, dans le cadre du programme national de lutte contre la précarité énergétique « Habiter mieux » et sa déclinaison départementale portée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme ;
- soutien à l'installation de 8 chaudières bois depuis 2014, via l'octroi d'une prime de 1 500 €.

Conformément aux engagements pris dans son Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté début 2014, la communauté de communes souhaite aujourd'hui aller plus loin.

C'est pourquoi elle vient d'engager son propre « Programme d'Intérêt Général (PIG) ».

Le but de ce dispositif est de proposer pendant 4 ans, sous certaines conditions, des aides financières de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de l'État, de la CCPC et des communes (950 000 € en tout), au bénéfice des particuliers qui souhaitent améliorer leur logement, qu'ils soient propriétaires bailleurs ou occupants, mais aussi des entreprises locales qui réaliseront les travaux.

Ce PIG s'articule autour de 5 grandes priorités :

- la lutte contre l'habitat indigne ;
- la lutte contre la précarité énergétique ;
- le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées ;
- la lutte contre la vacance et l'habitat dégradé ;
- la redynamisation et la valorisation du centre-ville de Courpière et des 9 autres centres-bourgs du territoire.

L'acte officiel de lancement du programme aura lieu le 25 octobre prochain, à 15h00, à la Maison du Lac, à Aubusson-d'Auvergne, en présence notamment du Sous-préfet de Thiers, via la signature d'une convention dédiée liant la CCPC, l'Anah et l'Etat.

Vous être propriétaire occupant, bailleur ? Vous souhaitez améliorer votre logement ? Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier de subventions ?

Economies d'énergie, adaptation au vieillissement, réhabilitation globale, redynamisation des centres-bourgs... renseignez-vous à auprès de SOLIHA Puy-de-Dôme au 04 73 53 24 71, ou rendez-vous lors des permanences au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire (à côté de la bibliothèque) le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 15h00 à 17h00, et le 3^{ème} mardi, de 10h00 à 12h00.

La valorisation des déchets



La **Communauté de Communes du Pays de Courpière** a mis en place la première benne dédiée à la collecte, au recyclage et à la valorisation du mobilier domestique à la **déchèterie de Courpière** le 1^{er} juin 2016 en collaboration avec **Éco-Mobilier**.

Créé à l'initiative de 24 fabricants et distributeurs de meubles, **Éco-Mobilier**, éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et à la réutilisation du mobilier domestique, a pour objectif, grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier, d'atteindre 80 % de valorisation des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) à l'horizon de 2017.

LES DECHETS QUI VONT DANS LA BENNE MOBILIER

Tous les meubles sont concernés

- **Quel que soit le type** : sièges, matelas, literie, table, bureau, armoire, meubles de cuisine, de salle de bain, ...
- **Quel que soit le matériau** : bois, panneaux, rembourrés, métalliques, plastiques, ...
- **Quel que soit l'origine** : la maison, le jardin, le garage, ...
- **Quel que soit l'état** : entiers, démontés, en état d'usage ou non.

LES DECHETS QUI NE VONT PAS DANS LA BENNE MOBILIER

- **Tous les objets de décoration** : encadrements, miroirs, bibelots, ...
- **Les produits assimilés textile** : voilages, rideaux, tapis, oreillers, couettes, coussins, ...
- **Les équipements techniques de l'habitat** :
 - menuiseries (portes, fenêtres, volets, cloisons, portails, ...)
 - revêtements : parquets, moquettes, ...
 - éviers, vasques, sanitaires, robinetterie, plomberie, ...
- **Tous les équipements électriques et électroniques** : lampes, hottes, plaques de cuisson, ...
- **Les objets de récréation et loisirs** : sièges auto, jouets, balançoires, ...
- **Les autres équipements d'extérieur** : barbecue, parasols, ...
- **Les chutes de fabrication bois des artisans** : menuisiers, agenceurs, ébénistes, ...
- **Le mobilier professionnel** : racks, étagères de boutique, comptoirs, bars, mobilier de café, hôtel, restaurant, camping, bureau, collectivité, ...

Vous pouvez, dès à présent, apporter vos vieux meubles, afin qu'ils soient recyclés ou valorisés.

La Fusion des Communautés de Communes

Vers une nouvelle intercommunalité

Comme chacun le sait, la Communauté de communes du Pays de Courpière (CCPC) va bientôt fusionner avec celles de Thiers Communauté, de la Montagne thiernoise et Entre Allier et Bois noirs. Cette fusion, impulsée par l'État, résulte de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, dont le but est d'améliorer l'efficacité de l'action publique tout en réduisant les dépenses.

La Communauté de communes **Thiers Dore et Montagne** verra le jour au 1^{er} janvier 2017. Elle rassemblera les 30 communes du bassin thiernois et comprendra plus de 37 000 habitants. Elle disposera de compétences renforcées, allant pêle-mêle du développement économique à l'aménagement du territoire, de l'enfance-jeunesse à l'assainissement, et dont les contours seront précisés durant les 2 prochaines années.

Cette fusion aura un impact sur la gouvernance. Le nouveau conseil communautaire - au sein duquel chaque commune sera représentée - sera composé de 58 conseillers, dont 15 issus du pays de Courpière.

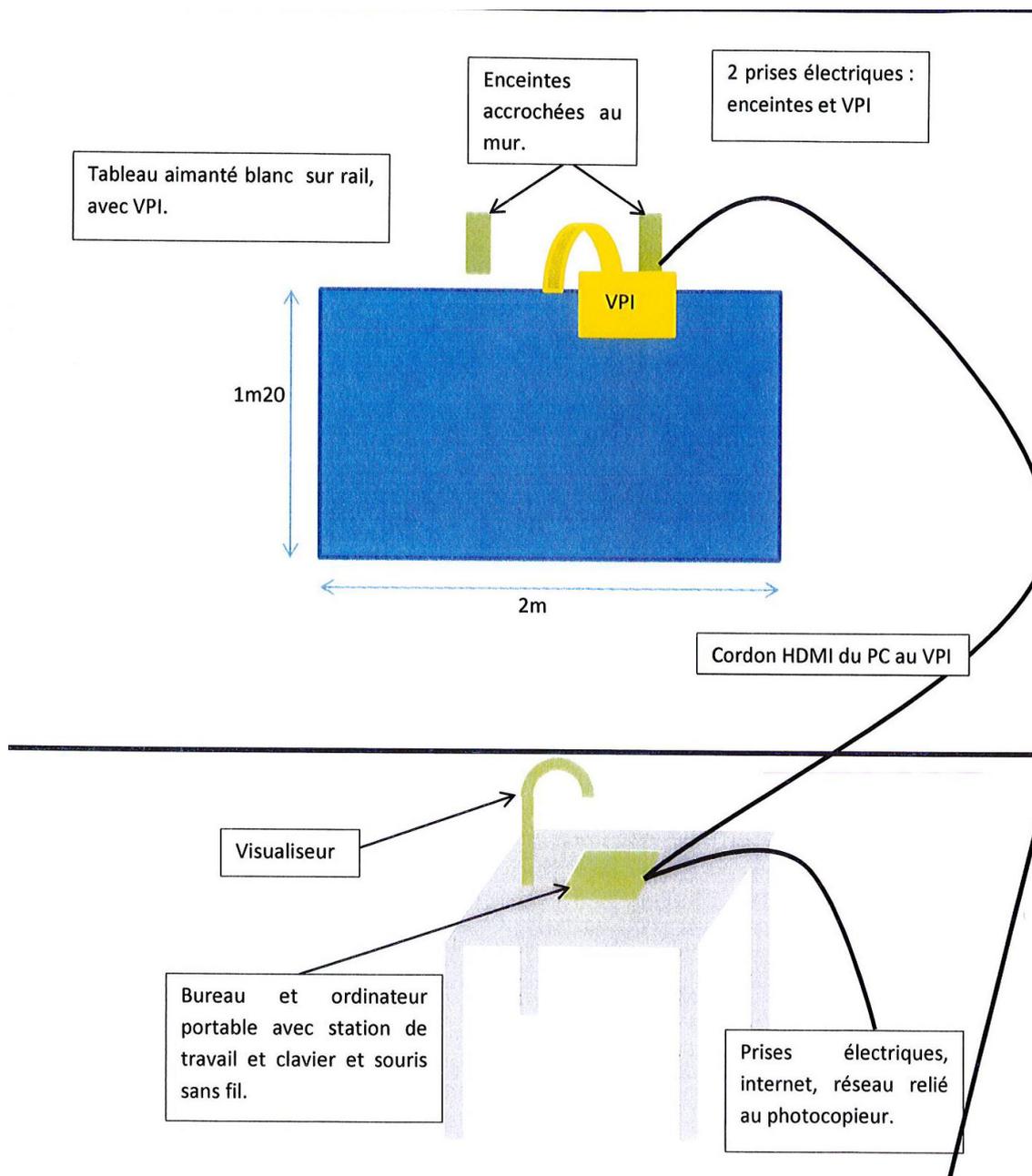
Elle aura aussi un impact sur la fiscalité. Les différents régimes fiscaux seront harmonisés progressivement pour aboutir d'ici quelques années à des taux d'imposition unifiés.

L'ensemble des services à la population et des programmes en cours perdureront après le 1^{er} janvier 2017. La mise en place de la nouvelle communauté de communes et la réorganisation des services se feront petit à petit. La population sera régulièrement informée de ces évolutions.

Ainsi, dans un premier temps, vous pouvez continuer à joindre les élus et les équipes aux coordonnées habituelles de la CCPC



L'école numérique



Dans chacune des 23 classes de la CCPC sera installé :

- Un tableau blanc sur fixation permettant le réglage de sa position en hauteur
- Un Vidéo Projecteur Interactif permettant de transformer le tableau blanc en espace interactif et d'y projeté des documents, cours et exercices
- Un visualiseur permettant de reproduire visuellement un document ou une image.
- Un ordinateur avec station de travail pour le professeur des écoles.

Dans certaines classes, des tablettes permettront aux enfants de travailler sur des exercices communs ou individuels

La Forêt d'Aubusson

Les biens concernés résultent d'une origine très lointaine, la tradition retenant la date de 1402. La gestion du bien a été régulière au-delà des vicissitudes de l'histoire et incertitudes de l'administration (création de communes -1790-, division en 2 communes de Vollore, division d'Augerolles avec création en 1833 de la commune de La Renaudie, et faiblesse de certains intitulés cadastraux).

Leur gestion a été assurée par le biais d'une structure de gestion dénommée Association Syndicale de la forêt d'Aubusson. Les ambiguïtés juridiques mentionnées par les services préfectoraux ont conduit toutes les parties concernées à décider la création d'un **Groupement Syndical Forestier (GSF)**, en lieu et place de toute autre structure.

Dans ce contexte, l'ensemble des membres concernés par cette décision en reconnaissent la validité définitive.

L'ensemble des apports, d'une superficie totale de 125.2440 ha, constitue le patrimoine initial du GSF. La valeur estimée à la date d'établissement des présents statuts est de 1 019 000 €

L'ensemble des parties concernées ont défini et approuvé une clé de répartition des apports de chacun. Cette clé est la suivante :

Commune d'Aubusson : 10 % - Commune d'Augerolles : 25 % - Commune de Courpière : 25 %
Commune de La Renaudie: 5% Commune de Vollore-Montagne : 25 % et
Commune de Vollore-Ville : 10 %

La création du GSF est décidée par délibération des 6 communes acceptant les statuts établis par l'association syndicale, la sous-préfecture de Thiers et l'ONF et donnant leur accord pour le transfert de propriété à ce GSF. Cette création est autorisée par arrêté préfectoral du 9 juin 2016.

Le GSF est administré par un comité de délégués désignés par le conseil municipal de la commune A pour les représentants de la Commune A, par le conseil municipal de la Commune B pour les représentants de la Commune B ... et ainsi de suite.

Ce comité comprend 26 délégués répartis comme suit :

- 3 délégués de la commune d'Aubusson
- 6 délégués de la commune d'Augerolles
- 6 délégués de la commune de Courpière
- 2 délégués de la commune de La Renaudie
- 6 délégués de la commune de Vollore-Montagne
- 3 délégués de la commune de Vollore-Ville

Les fonctions de délégués ou celles résultant de cette fonction n'ouvrent droit à aucune rémunération.

Conformément à l'article R 233-10 du Code forestier, le comité élit en son sein un bureau comprenant exclusivement : un président, un vice-président et un secrétaire.

La durée du mandat du bureau est de quatre ans.

Ce bureau se réunit aussi souvent qu'il l'estime nécessaire, et au moins une fois par semestre. Chaque membre dispose d'une voix, celle du Président est prépondérante.

Lors de son installation le 13 octobre 2016, les délégués ont reconduit le bureau de l'ex Association Syndicale soit : Président : Pierre ROZE (Vollore Ville), Vice-Président : André Magaud (Courpière), Secrétaire : André Découzon (Augerolles) pour une durée de quatre ans.

En 2016, le Parc a eu 30 ans

Le Livradois-Forez a fêté les 30 ans de sa labellisation par l'Etat en tant que « Parc naturel régional ». L'année a été marquée par de nombreux temps forts :

- **le fonctionnement du syndicat mixte « à la carte » qui fait figure d'exemple**

Ce fonctionnement renforce la cohérence des politiques publiques à l'échelle du Livradois-Forez et permet de développer des actions importantes sur des périmètres adaptés telles que : la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Dore ; des actions sur la santé, sur les enjeux du numérique, sur la culture dans le cadre du « Pays Vallée de la Dore » ; l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale du Livradois-Forez (SCoT).

- **le développement de l'atelier d'urbanisme rural, un pôle d'ingénierie au service des communes**

Le syndicat mixte du Parc offre une ingénierie au service et à l'usage des communes et des communautés de communes pour accompagner les projets d'urbanisme, d'aménagement ou de construction dans le sens recherché du développement durable et de la préservation des paysages

- **l'engagement de tous en faveur de la nature**

Le syndicat mixte du Parc observe l'évolution de différentes espèces animales et végétales rares et protégées (chouette chevêches, petites chouettes de montagne, pie grièche grise, papillon nacré de la canneberge...) mais se préoccupe également de la nature dite ordinaire. À cet effet, il a sollicité la participation des citoyens aux inventaires d'espèces animales ou végétales : les oiseaux à la mangeoire, les lichens forestiers, les hérissons.

- **des chantiers participatifs et des actions pour les scolaires**

Un soutien est apporté aux chantiers participatifs en faveur de la nature ordinaire organisés par les communes du Parc. Les écoles ont pu bénéficier d'animations scientifiques autour du projet fédérateur « les jeunes observateurs de la biodiversité ».

- **l'opération « Zéro pesticides »**

Le syndicat mixte du Parc en partenariat avec le VALTOM organise en fin d'année 2016 une opération pour éliminer les pesticides de nos jardins en invitant, par un acte citoyen, à venir remettre les produits polluants aux points de collecte afin qu'ils soient traités.

- **la naissance des « Coccinelles »**

C'est le réseau des prestataires touristiques engagés dans la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETD). Le Parc les accompagne dans une démarche de progrès pour améliorer leurs pratiques en faveur du développement durable et leur propose des audits et des formations.

- **l'heure de l'apéro !**

En 2016, pour faciliter l'accueil des nouveaux arrivants, le Parc a expérimenté avec succès les Aper'Accueil du Livradois-Forez. Les personnes récemment installées dans une commune du Parc ont été invitées à une soirée conviviale. Ce fut l'occasion de rencontrer d'autres nouveaux arrivants et habitants du territoire, d'échanger sur leur expérience d'installation et sur leur nouvelle vie dans le Parc Livradois-Forez, ou tout simplement de passer un bon moment !

Le syndicat mixte du Parc a publié 2 monographies thématiques consacrées à l'*Agriculture* et à la *Forêt/filière bois* qui sont venues compléter le *Tourisme* et la *Responsabilité sociétale des entreprises* déjà parues. Il a créé son blog, **L'Echo du Parc Livradois-Forez** qui donne l'actualité de toutes les actions en cours : <http://www.echo-livradois-forez.org/>



Service

« Portage de Repas à Domicile »

Dans le cadre de l'extension de son service de portage de repas sur votre commune, l'AVT acteur historique de proximité des services à domicile sur le territoire vous propose ses prestations.

Fort de notre expérience depuis presque 70 ans nous venons à votre service. Vous rencontrez des difficultés dans la préparation de vos repas de façon temporaire ou régulière :

L'AVT vous propose :

- ➔ **Des repas équilibrés tous les jours, ou selon un rythme à votre convenance.**
- ➔ **Des menus établis par une diététicienne et adaptés à votre régime (normal, sans sel, diabétique, édenté, sans résidu,...)**
- ➔ **Une livraison à domicile.**



Tarif 10,45 euros par repas, livraison incluse.
(Déduction fiscale de 50 % sur la partie livraison)

MENU

Entrée
jour
Fromage
Dessert
Soupe du soir
Pain

Une formule **PRATIQUE** et **RAPIDE**

Des repas **EQUILIBRES** et **COPIEUX** Plat du

RENSEIGNEMENTS ET DEVIS GRATUIT

Tél : 04.73.80.06.16.

Mail : avt.thiers@wanadoo.fr

Etang des Buradoux

La municipalité tient à remercier l'association des pêcheurs de l'Etang des Buradoux pour l'entretien de ce lieu durant toute l'année. Félicitations particulières en cette fin d'année où la pêche de l'étang a pu se faire grâce à la mobilisation de tous les membres de l'association.

La remise en eau se fera fin février - début mars. Les gels de l'hiver et l'assèchement permettront une minéralisation des boues de fonds.

Si la commune est responsable de la digue, de la manœuvre de la vanne du moine et de l'installation de la pêcherie, c'est parce qu'elle doit veiller au respect de l'Arrêté Préfectoral régissant l'exploitation de cet étang. Les pêcheurs sont responsables de l'entretien des abords, de l'empoissonnement, de l'animation et de l'organisation de la pêche.



L'étang vidangé



La pêcherie installée



L'ADMR ABRI Courpière vous facilite la vie au quotidien

Le Président, la secrétaire Mme Nathalie SAUZEDDE et la coordinatrice de réseau Mme Charlotte DOUYSSARD vous accueillent du lundi au vendredi 14 place de la Cité administrative à Courpière

04.73.51.30.68

Services à domicile : Garde et accompagnement d'enfants de plus de 3 ans, soutien aux familles, entretien du domicile et du linge, aide aux séniors et aide aux personnes en situation de handicap



Remerciements

La fête de la Saint Maurice.

Les actions terroristes récentes obligent tous les organisateurs d'évènements rassemblant du public à prendre les mesures nécessaires à maintenir des conditions de sécurité satisfaisantes.

Cela n'a pas facilité l'organisation de notre fête basée sur les déambulations dans les rues. Globalement, l'ensemble des mesures décidées ont été mises en place.

Je tiens donc à remercier ceux qui ont su faire avec les contraintes imposées. Merci donc à la Présidente Annie Villeneuve, à tous les membres du Comité des Fêtes et à tous les participants.

Quelques photos dans ce bulletin témoignent de la réussite de cette édition 2016. Une mention spéciale pour notre cher abbé Seguin toujours inimitable. Je me garderai bien de parler météo.

Félicitations à tous !

La foire de la Saint André

Chaque dernier dimanche de novembre, c'est la foire à Vollore. Cette fois, la météo était bien de la partie pour embellir cette délicieuse journée.

Les exposants en produits alimentaires, œnologiques ou artisanaux étaient bien là. Mais ce n'est pas un hasard, il faut tout le professionnalisme de Françoise Goussef pour inviter, inscrire, réceptionner et placer tout ce monde. Merci à elle.

Des exposants spéciaux nous accueillent : les parents d'élève. Leurs stands et la buvette ravissent les yeux et les papilles des visiteurs. Je ne peux qu'encourager tous les parents d'élèves à rejoindre cette association.

Merci à tous

Décorations de Noel

L'esprit de « Fête » en fin de l'année nécessite de « marquer le coup ». La municipalité a décidé en fin 2011 de se passer des illuminations coutumeuses. Outre, 5700.00 € versés au SIEG (Syndicat Intercommunal de l'Energie et du Gaz) pour l'entretien et la pose des illuminations, il fallait ajouter la consommation électrique et à cette époque la surchauffe du transformateur et les coupures nocturnes de courant. De gros efforts de décorations différentes ont enchantés les fins d'années puis cela c'est résumé aux sapins.

Cette année une équipe de dames volontaires s'est mobilisée pour donner un caractère à la fois original et festif à notre bourg.

Félicitations et un grand Merci à elles !

L'alimentation

La CCPC depuis sa création et de par ses compétences écoles et agriculture a beaucoup travaillé pour l'éducation à l'alimentation et à l'installation de producteurs locaux. Aussi ces éléments moteurs ont incité à favoriser la création d'un P

Des politiques en faveur de la prévention nutrition santé

Le Contrat Local de Santé Thiers Ambert

Le CLS permet le développement d'actions de prévention auprès des populations, dans le but de réduire les indicateurs de fragilité, dont le taux de surmortalité lié aux maladies cardio-vasculaires et dont les origines sont liées à l'alimentation. Des opérations sur le diabète ont particulièrement été développées, autour d'une prise en charge coordonnée et portant notamment sur le volet alimentation, en lien avec des diététiciens et nutritionnistes. Les actions d'éducation thérapeutique ont également portées sur l'alimentation, auprès de tout type de public (« Mon panier repas », auprès des travailleurs sociaux et paramédicaux, conférence débat sur la nutrition et atelier, « Alimentation durable : circuits courts, aliments peu ou pas emballés, le bio, l'équilibre alimentaire, la découverte de nouveaux goûts, par La Catiche dans le cadre des TAP du Pays de Courpière, ...)

Des Atouts en matière de production

- Diversité et qualité des milieux naturels et des paysages, à l'origine notamment du classement en PNR, et garants d'une qualité de vie
- Grande diversité de productions agricoles (bovins lait, bovins viande, ovins, caprins, porcins, volailles, maraîchage, arboriculture, viticulture,...) sur ce grand territoire
- Présence d'un bassin clermontois de 400 000 habitants, source de débouchés pour les producteurs mais aussi d'un espace rural habité avec des pôles de consommation tels que Thiers et Ambert
- Une majorité de restaurants collectifs exploitée en régie avec, de plus en plus, de collectivités aspirant à se fournir localement (certaines ont déjà franchi le pas notamment le Conseil Départemental pour les cantines des collèges en s'appuyant sur la plateforme agri-local 63)
- Des entreprises agroalimentaires performantes : laiteries, fromageries, salaisons, abattoirs, transformation céréalière, ...
- 16 % des exploitations agricoles font de la vente directe et leur nombre est en constante augmentation sur le Livradois-Forez,
- De nombreuses exploitations sous signes officiels de qualité qui contribuent à classer l'Auvergne en 3ème place des régions les mieux classées (28 % des exploitations dans le Livradois),

- De plus en plus de repreneurs d'exploitations qui privilégient les circuits courts
- De nouvelles approches telles que le self collaboratif, mis en place par le Conseil départemental, pour limiter le gaspillage dans les cantines
- De nombreuses initiatives en faveur des circuits courts :
 - agrilocal63 : le site www.agrilocal63.fr , mis en place par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, permet aux producteurs locaux de répondre plus facilement aux commandes des restaurants, des collèges et des maisons de retraite.
 - 3 communautés de communes du Livradois-Forez sont « territoire bio à encourager » dans le cadre de l'appel à projets régional lancé en 2015
 - Des actions en cours pour favoriser la consommation bio dans la restauration collective.
 - Plusieurs réseaux fédèrent des acteurs en faveur des circuits courts : Saveurs du Livradois-Forez, Sur les Pas de Gaspard, le champ de l'assiette, Brin de terroir, ...
 - Plusieurs initiatives structurent les possibilités de commercialisation des produits locaux : création d'un magasin de producteurs à Ambert, (projet de création d'un magasin de producteurs sur Thiers), site d'achat en ligne « Acheter en Livradois-Forez », maillage du territoire avec des AMAP (près d'une quinzaine sur le Livradois et le Grand Clermont), des relais de producteurs (association la Jonquille, la ruche qui dit oui, les marchés de Max et Lucie, le marché St Joseph), nombreuses créations ou extensions de magasins bio sur Clermont-Ferrand ces dernières années, ...
 - De nouvelles initiatives et projets fleurissent sur le territoire : remise en culture de surfaces de maraîchages par la régie de territoire sur Pérignat-ès-Allier, réhabilitation d'une pépinière arboricole aux Cheires, création d'unité de valorisation des excédents de production au service des maraîchers locaux (EPL de Marmilhat), création d'une conserverie de légumes par un ESAT à Égliseneuve-près-Billom, création d'une ferme urbaine sur Clermont-Ferrand, ...
 - Développement d'une monnaie locale « la doume »
 - Restructuration de l'abattoir d'Ambert,
 - Accompagnement des agriculteurs par le Parc et le réseau agricole vers le développement de la vente en circuits courts,
 - La stratégie en faveur du commerce adopté par le comité syndical du Parc en juillet 2016, basé sur une valorisation des circuits courts,
 - Une volonté politique affirmée du SCOT du Grand Clermont pour le développement des circuits agricoles de proximité
 - Limagrain investit dans un projet pilote de « laboratoire vivant dédié à l'agro-écologie en grandes cultures en Limagne ».

L'ambition du Projet : bâtir un projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le PNR Livradois-Forez et le Grand Clermont veulent fédérer leurs forces et leurs complémentarités pour offrir aux habitants de leurs territoires ruraux et urbains une alimentation de qualité issue de circuits de proximité et contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement.

Un tel projet constituerait une approche unique et expérimentale entre 2 acteurs territoriaux, cherchant à assurer un lien entre l'urbain et le rural, et serait à même d'apporter d'apporter une plus-value nationale à la démarche PAT.

UNE COMMUNE EST CONSTITUEE D'UN ENSEMBLE DE VILLAGES ET DE FAMILLES

C'est le titre du dernier ouvrage d'André DELARBOULET, que Pierre ROZE a fait éditer cet été avec l'accord de Françoise et du conseil municipal.

Les dernières recherches d'André ont porté sur l'évolution démographique de la commune. Fouillant dans les archives municipales, il était remonté jusqu'en 1711 et avait ainsi suivi recensement après recensement l'évolution de la population du bourg et celle des villages.

Cet ouvrage est en vente à l'Epicurien et Françoise a décidé que le produit de cette vente sera destiné à l'aménagement du cadre de vie de Volorre Ville et de ses villages, car c'est ce qu'aurait aimé faire André pour son « cher Volorre ».



L'ETE AU CHATEAU

Bon été au Château de Volorre :

La nouvelle formule de visites non accompagnées, parc-jardin et salles médiévales, semble plaire à un public plus nombreux; les "visites-conférence" par les propriétaires sont une très lourde charge en particulier les "visites aux lumières" des mercredis en liaison avec l'OT, pour un nombre médiocre de visiteurs. Il est seulement fort regrettable que plusieurs activités aient été prévues sur la commune, au cours de l'été 2016, pour les mêmes dates et heures sans tenir compte de programmations existantes.

On devra s'interroger sur le maintien des "visites-conférences" en dehors des groupes sur réservation exclusivement, et sur l'extension de la période de visites non accompagnées.

On fêtera en 2017 le 40ème anniversaire des "Concerts de Volorre" ; leur "lieu de naissance" devrait être le cadre de plusieurs "manifestations".

LES SOIREEES D'ETE ANIMEES PAR LES JEUNES DE VOLLORE

Passer l'été dans un petit village d'Auvergne ne fait pas forcément rêvé un adolescent ! Des jeunes Volorois de 12 à 17 ans, réunis en début d'été sous la halle grâce au point wifi63, ont décidé qu'il en serait autrement. Bien sûr ils n'ont pas négligé la chasse aux Pokémons sur leurs téléphones, mais ils ont eu l'idée d'animer les soirées d'été en organisant des matchs de football au terrain multisports. Les filles se sont occupé de la partie administrative, quant aux garçons ils se sont chargé du côté pratique : répartition des équipes, règles du jeu, etc...

C'est ainsi que 4 matchs ont été programmés, fin juillet, les 2, 16 et 24 août. Tous les volontaires, Volorois ou touristes, enfants et adultes, quels que soient leur âge et leur niveau en foot, ont été conviés par affichage dans les commerces. Ces rencontres ont eu un grand succès. Des joueurs venus de tous les coins du monde : de Vologne et ses hameaux, d'Aubusson, de Sainte-Agathe, de Clermont-Ferrand, de Courpière, d'Augerolles, de Rodez, de Normandie, de Picardie, des Pays Bas, de Martinique et même du Nigeria sont venus partager ce moment convivial. Le second match a même rassemblé 37 participants dont 5 adultes. Des contacts enrichissants ont été créés et de très bons souvenirs de vacances.

Nous remercions :

- Tous les participants
- Tous ceux qui ont cru en notre projet et nous ont aidés
- Les voisins des structures où nous nous sommes réunis qui ont accepté que le calme de leur quartier soit rompu par nos cris, notre musique et nos rires.
- La municipalité qui a mis à notre disposition le point wifi de la halle et le terrain multisports. Une superbe expérience à renouveler l'été prochain.

Emma, Mathilde, Maëlle, Charlotte, Ophélie, Maëva, Emilie, Elisa, Jean-Baptiste, Jules, Clément, Elian, Théo, Téo, Maxime, Timoteo, Tristan, Swan.... Et les autres....



LA BIBLIOTHEQUE

Grande nouveauté cet automne : le prêt de DVD.

Pour les emprunter, il suffit de vous inscrire, c'est complètement gratuit. Regardez les horaires d'ouverture en fin de bulletin.

Et avec la rentrée littéraire, toujours plus de romans dont la liste est affichée dans nos locaux.

Nous rappelons que nous pouvons réserver documents et DVD auprès de la Médiathèque Départementale. Il suffit que vous nous donniez les titres. C'est gratuit !

Nous attirons l'attention des **parents** sur le fait que de nombreux albums provenant de la Médiathèque ont été égarés, certains depuis plusieurs années. Nous leur demandons de vérifier que leurs enfants n'ont pas gardé par étourderie certains ouvrages afin que nous puissions les renvoyer à Clermont-Ferrand. Dans le doute, ils peuvent venir nous rencontrer. Nous les en remercions.

VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Il y a maintenant deux ans que la municipalité a investi dans l'achat de 4 vélos à assistance électrique (V.A.E.). Elle les a mis à disposition du public à travers la location. Généralement ces vélos sont de plus en plus populaires et leur utilisation va croissante.

Malheureusement, la mise en location ayant connu des difficultés à se mettre en place au sein de notre Commune, le Conseil Municipal a décidé de se séparer de ces cycles.

Les V.A.E. ont donc été vendus

LES CAUSERIES VOLLOROISES

Ces manifestations ont bien animé le bourg cet été. Elles ont réuni entre 40 et 60 personnes par séance et ont été très appréciées.

Elles nous ont permis de récolter 405 Euros au profit de l'association AVEC VOLLORE.

Un grand merci à nos conférenciers et cinéastes : Michel PASSALACQUA, Michel SABLONNIERE, Georges THERRE, David MOREL, Louis PIREYRE, Patrick AUJARD et Jean-François FAYE. Ils planchent déjà sur de nouveaux sujets pour l'an prochain !



NOS COMMERCES COMMUNIQUENT

PROXI

Cet été a été propice au tourisme en Auvergne et grâce aux nombreuses possibilités d'hébergement sur Vollore, nous avons vu passer dans nos commerces de nombreuses personnes visitant la région. Tous ont apprécié les charmes de notre commune.

La foire aux vins s'est tenue du 16 au 21 septembre. Comme chaque année elle a débuté par une soirée dégustation sous chapiteau. Cette soirée conviviale a permis à tous, connaisseurs ou néophytes de venir goûter quelques bons crus. Merci à tous les participants.

L'opération « Anniversaire Proxi » s'est tenue du 23 au 29 novembre. A cette occasion a eu lieu un tirage au sort pour gagner un multi-cuiseur.

Avec l'arrivée de l'automne, j'ai repris les horaires « d'hiver » du 1^{er} octobre au 30 avril prochain. Les matins, le magasin sera ouvert de 8 h à 12 h 30 et les après-midis de 16 h à 19 h.

La prochaine et dernière opération commerciale de l'année se tiendra fin décembre, je serai en mesure de vous proposer une gamme de chocolats et produits festifs à prix promotionnels. Pour les tables de fêtes, des plats traiteurs vous seront proposés, pensez à en demander le catalogue.

Bonne fin d'année à tous et merci de votre fidélité.

LE PETRIN VOLLOROIS

La boulangerie vous propose une gamme de bûches de Noël :

- Bûches traditionnelles (chocolat, vanille, café, praline)
- Bûche « craquant »
- Bûche Forêt Noire (avec cerises)
- Bûches fruits rouges (gramboises, mûres, fraises, myrtilles)
- Bûches multifruits (poires, abricots, ananas, pêche)
- Vacherin (chocolat, fraise, vanille, cassis)

Le prix à la part est de 3.30 euros.

Les commandes doivent être faites le mercredi 21 décembre, dernier délai.

Nous vous informons que la boulangerie sera fermée le 25 décembre 2016 et le 1^{er} janvier 2017. Pensez à acheter votre pain la veille !

Séverine et Eric vous remercient de votre fidélité et vous souhaitent de belles fêtes.

L'ATELIER COIFFURE

Laurence vous informe de l'arrivée de sa nouvelle collection de vêtements. Vous pouvez aussi trouver de jolis cadeaux (écharpes, gants, bijoux, sacs...). Les soldes ne commenceront que le mercredi 11 janvier 2017.

LE LAVOIR DE CHOSSIÈRES

Le 25 juin de cette année, une équipe de bénévoles de Chossières ainsi qu'un représentant de l'association de sauvegarde du patrimoine ont œuvré à la restauration complète du toit du lavoir du village.

Quel magnifique travail d'équipe qui a fait appel à la bonne volonté des habitants qui spontanément sont venus travailler sous une très forte chaleur mais dans une bonne ambiance, et c'est ainsi que notre lavoir a retrouvé une nouvelle jeunesse et que notre terrain communal est à nouveau praticable. A tous grand merci.

Bel exemple de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine vollorais !



RENTREE SPORTIVE

Elsa GOURCY vous propose cette année :

- . *.Gym fitness, le lundi de 18 h 15 à 19 h 15*
- . *.Pilates, le lundi de 19 h 15 à 20 h 30*

Vous pouvez venir vous renseigner en début de cours et faire une séance d'essai.

Le Comité des Fêtes

Fête

Merci aux associations, à l'école, aux enfants, aux jeunes et à tous de votre participation à la fête des 24 et 25 septembre. Même si l'orage s'est invité pour le défilé, la réussite était là, tout le village était en fête. A l'année prochaine.

L'assemblée générale au cours de laquelle sera détaillé le programme des festivités se tiendra le **samedi 28 janvier à 18 h** à l'Espace Chignore. Si vous n'êtes pas encore adhérent, vous êtes

Le Club Chignore Age d'Or

Le Club continue ses rencontres du 1^{er} jeudi de chaque mois à l'Espace Chignore.

Le traditionnel **loto** n'ayant pu se tenir en décembre, nous vous le proposons le **dimanche 22 janvier** à l'Espace Chignore. Nous vous y attendons nombreux.

La Pétanque Voloroise

La saison officielle de la Pétanque Voloroise s'est terminée par son dernier concours le 4 septembre à Vollre.

Nous avons assuré les rencontres suivantes : Championnat des Vétérans, championnat des Clubs, Coupe du Président, ainsi que deux concours officiels en doublette.

Cette année le tirage au sort ne nous a pas fait de cadeau. Nous avons dans notre poule les équipes de JCC Cournon, Stade Clermontois et Arlanc qui sont d'un niveau supérieur. Dans la même poule, nous avons également Augerolles et la Pétanque de la Dore qui sont plus à notre niveau.

Dans le haut du tableau, un grand bravo aux Minimes, représentés par notre jeune joueur **Antoine LYONNET** de la Pétanque Voloroise, accompagné de Mathieu MURE (pétanque de Limarie), Kilian ROCHE (Pétanque d'olliegues et Thibaud FARGE (Pétanque de Limarie), qui ont **gagné la FINALE DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MINIMES** contre Arlanc. Cette formation a également participé aux championnats de ligue Tête à Tête et

cordialement invité à vous joindre à nous à cette occasion.

Quelques dates à retenir :

- **Dimanche 26 février** : repas cuisses de grenouilles à la salle Saint-Maurice
- **Samedi 11 mars** : bannière (accueil des nouveaux habitants, de nouveaux mariés et des parents des nouveaux nés dans l'année.

Renseignements pour toutes les activités auprès de Françoise Delarboulet au 04 73 53 71 96 ou Annie Villeneuve au 06 88 58 53 21.

Les personnes intéressées par notre association sont les bienvenues, il suffit de nous rejoindre à la réunion mensuelle à 14 h à l'Espace Chignore ou de prendre contact par téléphone au 04 73 53 70 37.

triplette qualifiée pour le deuxième tour à Allanche, ainsi qu'au championnat de tir de précision à Cournon et triplette à Bagnols, aux concours nationaux du Cendre et d'Usson-en-Forez.

Encore BRAVO à eux tous qui donnent une fière allure à ce sport.

Pour les festivités, nous avons organisé le bal de la Saint-Maurice du 24 septembre, ainsi que les tripes du 25 au matin avec succès. Merci aux Volorois qui se sont déplacés.

Pour conclure, nous avons notre assemblée générale le 17 décembre 2016 à 18 h, Salle de la Mairie. Cette réunion sera suivie d'un repas au Camping de Montbartoux (siège social de notre club)

Les personnes intéressées par ce sport convivial pourront se manifester auprès des membres du bureau qui sera communiqué par affichage et voie de presse après un éventuel remaniement lors de son assemblée générale.

Bonne fête de fin d'année et meilleurs vœux 2017. Le président, Robert BUISSON

Les Concerts de Vollore

Cette année les Concerts de Vollore vous ont proposé une programmation éclectique et de haute qualité. Dans sa volonté de trouver un public plus large encore en saison comme en hors saison, sont proposés des concerts classique, de jazz et de musique du monde.

Ainsi, vous avez pu entendre des formations prestigieuses de la musique classique mais également vibrer au son du violon jazzy de Fiona Monbet, des voix du groupe Opus Jam et au son du cymbalum tzigane...

Dans cette même perspective nous engageons notre 40ème saison en vous proposant de nous

Association Saint-Maurice

Pour la fête de la musique, la société de musique avait invité le groupe folklorique de Noirétable et malgré le mauvais temps, le public s'était rassemblé sous la halle pour applaudir les deux groupes.

Après des vacances bien appréciées, les musiciens se sont retrouvés début septembre pour préparer la fête patronale où ils ont animé la retraite aux flambeaux, la messe et se sont déguisés pour le défilé du dimanche.

Le dimanche 20 novembre, la Batterie Fanfare a tenu son assemblée générale sous la présidence de Gérard Dunaud. Le bilan moral a montré que la société est toujours très active durant l'année grâce à ces manifestations musicales ou lucratives et à la formation des plus jeunes. Le bilan financier montre un léger déficit en raison d'un retard dans le versement d'une subvention.

La deuxième partie de la réunion a permis la présentation de plusieurs projets pour l'année 2017 :

- 9 avril, journée Pieds de Cochon,
- 26 et 27 mai, participation aux 130 ans de la musique de Puy-Guillaume
- 17 juin, fête de la musique
- Fin septembre, fête de la Saint Maurice
- 14 octobre, repas dansant
- 27 novembre, aubade à la foire de la Saint André

L'éveil musical avec Valérie Dabert et les cours de tambour et de batterie avec Sylvain Breuil sont bien entendus reconduits. Nous avons pu noter les progressions importantes de la pratique instrumentale pour les jeunes en formation.

Une entraide est à l'étude avec la batterie de Marsac en Livradois pour bénéficier ensemble de formation et mettre en commun des éléments pour certaines sorties musicales.

retrouver à l'Espace Chignore à 18 h 00, le 11 février 2017 pour un concert de jazz manouche avec le groupe Totrio.

tarif plein : 10€

tarif réduit : 5€

gratuit -18 ans

Informations : concertsdevollore.fr

Réservations : Bureaux d'informations touristiques du Parc Livradois Forez et sur place le soir du concert.

La réunion s'est terminée par l'élection du bureau, et ensuite les musiciens et les membres de l'association se sont retrouvés autour d'un repas offert par la société et cuisiné par Kamel de l'Epicurien.

Conseil d'administration :

Présidents d'honneur : Michel Aubert La Fayette et Henry Barroy

Président : Gérard Dunaud

Vice-président : André Chassaigne

Trésorier : Alain Chevalerias

Trésorier adjoint : Benoit Chazelle

Trésorier pour la salle : Jean Pierre Chastel

Secrétaire : Claudette Chastel

Secrétaire adjointe : Nathalie Grille

Chef de musique : Christophe Chassaigne

Membres : Jacqueline Dunaud, Paulette Brivady, Isabelle Rodrigues, Laurence Bion, Jean Messina, Hervé Broze, Philippe Bion.

Sur le site de la commune vous pourrez retrouver les informations sur la location de la salle et la société.

Adresse mail : alasantmaurice@free.fr



Avec Vollore

L'association a assuré cet été l'ouverture de l'église Saint Maurice aux touristes et visiteurs, grâce à la fidèle présence de ses membres ayant répondu favorablement à l'appel lancé fin juin pour constituer les équipes de permanence pour les mois de juillet et août.

En dépit, ou peut-être à cause des excellentes conditions climatiques (temps au beau fixe, mais très fortes chaleurs) le millésime 2016, pour les visites estivales de l'église, ne restera sans doute pas dans les annales. Un très grand merci, cependant, à toutes celles et ceux qui ont ainsi permis à 358 personnes de découvrir ou de mieux connaître cette très belle église et son évolution architecturale originale au cours des siècles passés.

Le 10 septembre, le concert donné par le Duo SVP (Accordéon et Hautbois) a réuni dans l'église près de 70 auditeurs, pour une approche originale de deux instruments que l'on ne verrait, à priori, pas jouer ensemble et qui nous ont enchantés dans un programme très varié alliant nombre de grands morceaux classiques à plusieurs musiques de films ou de créateurs contemporains.

Delphine Bouscot et Willy Bouche sont des artistes doués, innovants et pleins de projets ;

L'Etang des Buradoux

L'association « Les Buradoux » a cloturé sa saison de pêche le dimanche 30 octobre 2016. Cette année aura été marquée par plusieurs lâchés de truites mais aussi un concours de pétanque, des démonstrations de pêche à la carpe ou encore des initiations à la pêche pour les enfants. De nouvelles animations seront également prévues en 2017.

Suite au vidage et au nettoyage de l'étang, il a été fait une sélection du poisson à conserver et un rempoissonnement conséquent de l'étang est prévu pour la saison 2017. L'ouverture est prévue aux environs de mi-avril 2017 pour les titulaires de la carte à l'année.

nul doute que nous les reverrons à Vollore-Ville une de ces prochaines années...

Rappelons aussi notre traditionnel repas autour de la Daube mijotée au feu de bois, le dimanche 2 octobre, à midi. Une centaine de participants se sont retrouvés pour partager ce moment convivial dont le produit est un élément majeur des recettes de l'association qui sont, comme vous le savez, en totalité destinées à aider la municipalité dans le financement de la restauration en cours de notre église.

Pour clôturer l'année, nous pensions renouveler notre après-midi choral à l'approche de la fête de Noël, le dimanche 18 décembre vers 17 h 00. Mais la formation qui devait se produire a eu un empêchement qui nous a conduit à annuler cette opération. A revoir pour 2017 ?

Enfin, à l'approche de cette fin d'année, nous souhaitons à tous, Volorois et soutiens extérieurs, une bonne année 2017, en attendant de nous retrouver pour l'assemblée générale de l'association dont la date est fixée au 21 avril 2017.

Remerciements à tous les pêcheurs, les membres de l'association, du conseil d'administration et du bureau pour tout le travail accompli durant cette année.



Vollorando, l'association qui marche

Pour la troisième édition de la « Marche de Chignore », ce sont 200 marcheurs qui ont sillonné les chemins de notre Commune.

L'équipe de « Bénévollorando » composée d'adhérents de l'association ainsi que d'amis du Comité des Fêtes de Vollоре-Ville, avait tout peaufiné pour que cette journée soit un succès indiscutable. Plusieurs réunions ont été programmées durant l'année pour mettre en place l'organisation de cette manifestation.

Plus de 30 volontaires se sont proposés pour s'inscrire dans le programme des tâches à effectuer tant en amont que le jour même.

Le 10 juillet, tous les « Bénévollorando » étaient à leur poste et, grâce à leur volonté et leur compétence, les randonneurs ont pu apprécier la variété, la technicité et le charme

des circuits proposés, et cela dans la bonne humeur et en toute sécurité.

Et que dire du buffet à l'arrivée, concocté par les bénévoles eux-mêmes... Que du « fait maison » !

Comme il en avait été décidé lors de notre dernière assemblée générale, une partie des bénéfices récoltés (inscriptions, buvette, cagnotte) sera reversée prochainement à l'association « Vivre avec Lafora » pour financer le programme nécessaire à Romane et les recherches sur la maladie de Lafora.

Encore un grand merci aux « Bénévollorando », à la Mairie de Vollоре-Ville, à AXA par l'intermédiaire de Jean-Jacques BERRY, à Cathy de PROXI et à nos boulangers Eric et Séverine GRUDE.

Le versement prévu à l'association « Vivre avec Lafora » sur les bénéfices de la Marche de Chignore sera effectué lors de notre assemblée générale le vendredi 13 janvier 2017.



Au départ de la Marche de Chignore



La Nocturne de Chignore



ECHOS DE L'ECOLE

Le vendredi 2 décembre, les élèves de l'école ont profité d'un spectacle « *Un pingouin dans mon frigo* ». Le financement de cette manifestation a été assuré par une subvention municipale.

Les familles désireuses de scolariser leur enfant pour la rentrée de septembre 2017 voudront bien prendre contact avec la directrice le plus rapidement possible.

LES JEUX POUR ENFANTS

Une école à Vollore Ville, c'est une richesse. Qui dit école, dit enfants. Qui dit enfants, dit jeux.

Sur la place de la Mission, les jeux étaient à bout de souffle (une dizaine d'années). Il a été décidé de les enlever progressivement pour éviter tout danger, puis de les remplacer. C'est chose faite depuis le 23 septembre. Les cris joyeux des petits Volorois ont repris, égayant le bourg.

Nous remercions l'équipe municipale et les bénévoles qui se sont associés à cette opération.

Coût des jeux : 3762,49 euros, sans compter les frais annexes comme les graviers.



8 SAPEURS-POMPIERS SUR 10 SONT DES VOLONTAIRES ALORS...

POURQUOI PAS VOUS !

En France, quelques 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous ?

Voici les principales conditions d'engagement :

- Etre âgé de 16 à 55 ans (21 ans au moins pour les officiers). Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Se trouver en position régulière au regard du service national.
- Remplir les conditions d'aptitudes physiques et médicales adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement).
- Résider régulièrement en France.
- Etre disponible, particulièrement en journée.

Tout Sapeur-Pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Votre dossier de candidature : pour vous engager en qualité de Sapeur-Pompier volontaire, vous devez adresser votre candidature directement au Centre de Secours de votre commune (lettre de motivation, CV et copie de titre, diplôme ou attestation de formation).

En outre, vous pouvez vous renseigner auprès de votre commune ou d'une commune proche pour savoir si elle dispose d'un centre de première intervention.

ENEZ NOUS REJOINDRE !
NOUS VOUS FERONS PARTAGER NOTRE PASSION...



Mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													

Horizontal

- 1 - Arvernes bien implantées.
- 2 - Guides très catholiques - Note.
- 3 - Au panier - Energie.
- 4 - Très peu mulet.- Formule - Qualité.
- 5 - Fabricants d'images.
- 6 - Ne pas avouer - Ensevelie.
- 7 - Révolution - Joueurs extrêmes.
- 8 - Remonte-pentes - Petit élu.
- 9 - Déesse marine - Promesse.
- 10 - Ombres épaisses - Grand lac.
- 11.- Chiffres - Fatiguées.

Verticalement

- I - Horreur.
- II - Religieuse - Forme de pouvoir.
- III - C'était hier - Promenade à l'envers.
- IV - Femme sans ombilic - Presse.
- V - Hilarités - Crépuscule.
- VI - A moitié sénile - Règle - Demi pou.
- VII - Faiencières.
- VIII - Assaisonnés.
- IX - Vidéotex français.
- X - Philosophies obscures.
- XI - Canal.
- XII.- Cuber - Rejette.
- XIII - Joies collectives - Pronom.

Solution de la grille précédente

Horizontalement

- 1 - Jean Sébastien. 2 - Arc - Ouest. 3 - Uranite - Entré. 4 - Gap - Net - Rians. 5 - Etui - Rhénanie.
- 6 - Râle - Pope - Be. 7 - Canevas - UMP. 8 - Loue - Et - Elée. 9 - Tu - Opinel - Su.

Verticalement

- I - Jaugera. II - Errata - Lu. III - Acapulco. IV - ieauo. V - Soin - Nep. VI - Euterpe. VII.- Beethoven.
- VIII - As - Epaté. IX - Sternes. X - Nia. - Es. XI. Istanbul. XII - Enièmes. XIII - Noèse - Peu.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Ce document étant publié en décembre 2016, des modifications et ajouts en cours d'année peuvent avoir lieu (animations du marché, des commerçants et campings, du château, concerts de Vollore, ...). Se renseigner régulièrement.

QUAND	OU	QUI	QUOI
JANVIER			
Jeudi 5	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Galette des Rois
Samedi 7	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Soirée à thème
Dimanche 8 à 11 h	Espace Chignore	Municipalité	Vœux du Maire
Dimanche 8 à 14 h	Espace Chignore	Pétanque	Concours de belote
Vendredi 13 à 19 h	Espace Chignore	Vollorando	Assemblée Générale
Samedi 14	Camping Montbartoux	Montbartoux	Soirée à thème
Samedi 21 à 14 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque	Café Littéraire
Dimanche 22	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Loto
Samedi 28	Espace Chignore	Comité des Fêtes	Assemblée Générale
Dimanche 29	Extérieur	Amis du Vieux vollore	AG + repas
FEVRIER			
Jeudi 2	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion mensuelle
Dimanche 5	Espace Chignore	Amis du Vieux Vollore	Théâtre
Samedi 11 à 18 h	Espace Chignore	Concerts de Vollore	Concert de Jazz
Samedi 11	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Diner à thème
Dimanche 12	Espace Chignore	A.P.E.	Loto
Samedi 25 midi	Espace Chignore	Amis du Vieux Vollore	Repas
Samedi 25	Camping de Montbartoux	Camping de Montbartoux	Soirée à thème
Dimanche 26	Salle Saint Maurice	Comité des Fêtes	Grenouilles
MARS			
Jeudi 2	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion mensuelle
Samedi 4	Espace Chignore	Pétanque	Repas dansant
Samedi 11	Espace Chignore	Comité des Fêtes	Bannière
Samedi 11	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Soirée à thème
Vendredi 17	Espace Chignore	Lafora	Assemblée Générale
Samedi 18	Camping Montbartoux	Camping de Montbartoux	Soirée à thème
Dimanche 19	Espace Chignore	A.C.P.	Théâtre
AVRIL			
Jeudi 6	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion mensuelle
Samedi 8	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Soirée à thème
Dimanche 9	Salle Saint Maurice	Saint Maurice	Pieds de cochon
Dimanche 9 après mi	Espace Chignore	Amis du Vieux Vollore	Patois
Samedi 15	Camping de Montbartoux	Camping de Montbartoux	Soirée à thème
Samedi 15	Etang des Buradoux	Pêche	Ouverture
Vendredi 21 à 18 h	Mairie	Avec Vollore	Assemblée Générale
Dimanche 23	Espace Chignore	Municipalité	Elections présidentielles
Samedi 29 midi	Espace Chignore	Amis du Vieux Vollore	Repas
dimanche 30	Halle	Municipalité	Marché aux fleurs
MAI			
Jeudi 4	Espace Chignore	Chignore Age d'or	Réunion mensuelle
Samedi 6	Espace Chignore	Concerts de Vollore	Concert
Dimanche 7	Espace Chignore	Municipalité	Elections présidentielles
Samedi 13	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Diner à thème
Dimanche 14	Espace Chignore	Pompiers	Moules Frites
Samedi 20	Extérieur	Amis du Vieux Vollore	Voyage
Samedi 20	Camping de Montbartoux	Camping de Monbartoux	Soirée à thème
Dimanche 21	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Coq au vin

CARNET VOLLOROIS

NAISSANCES

- Victoria Marie Céline PEROUCHEAU, fille de Christophe et Anna PEROUCHEAU (Chavernet), le 30 août

Nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur à cette nouvelle petite Voloroise.

DECES

- Guy ROCHE, le 29 juin, à Néronde sur Dore
- Germaine CHEBANCE née FARGEVIEILLE, le 1^{er} juillet, à Thiers
- Andrée CHEVALERIAS, le 15 juillet, à Thiers
- Yves FLORET, le 30 octobre à Vollore Ville
- Robert PERI, le 30 octobre à Vollore Ville
- Jacky BORDAS, le 7 novembre à Vollore Villes

INHUMATIONS

- Christine Yvonne SAVATTEZ, née DECOMBAT, décédée le 31 octobre à Thiers, inhumée le 4 novembre
- Marie ROCHIAS, née GORCE, décédée le 19 novembre à Lezoux, inhumée le 21 novembre
- Germaine COSTE, née GOUTTE, décédée le 30 novembre à Riom, inhumée le 5 décembre

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

VOLLORE PRATIQUE

MAIRIE

Rue de la Grande Chaussade 63120 VOLLORE VILLE

Tél : 04 73 53 70 16 - Maire : 06 01 91 79 06

Courriel : mairie@vollore-ville.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9 h - 11 h 30

Du lundi au jeudi : 14 h - 17 h – le vendredi 14 h – 16 h 30

AGENCE POSTALE

Mardi – Jeudi – Vendredi : de 9 h à 12 h

Mercredi – Samedi : de 9 h 30 à 12 h

Téléphone : 04 73 53 72 07

BIBLIOTHEQUE

Adresse : Rue de la Tourelle 63120 VOLLORE VILLE

Horaires : Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis, de 16 h à 18 h et tous les samedis, de 10 h à 12 h

